**AVIS D’APPEL PUBLIC A CANDIDATURE**

1. ***IDENTIFICATION DE L’ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE***

Commune de LA BUISSIERE

Place de la Mairie

38 530 LA BUISSIERE

Tél : 04.76.97.32.13

Fax : 04.76.08.59.41

Email : communelabuissiere@orange.fr

1. ***PROCEDURE DE PASSATION***

Procédure adaptée restreinte selon dispositions des articles 27 et 57 à 59 du décret du 25 mars 2016

1. ***OBJET DU MARCHE***

# Objet

Mise en séparatif du réseau d’assainissement et renforcement du réseau d’eau potable sur le secteur des granges – 2ème tranche

# Lieu des travaux

Commune de LA BUISSIERE

# Classification CPV

45232411-6 et 45232150-8

# Caractéristiques principales

**Quantité, nature et étendue des travaux**

Mise en séparatif du réseau d’assainissement et renouvellement du réseau d’eau potable – Secteur les Granges, comprenant :

* + Eaux usées : 1675 ml de réseau Fonte Ø200 à une profondeur maximale de 4 m sous RD et voies communale et reprise de 124 branchements
  + Eaux pluviales : 200 ml de réseau béton Ø300 sous voirie
  + Eau potable : 1190 ml de réseau Fonte Ø60 à Ø125 à une profondeur maximale de 2 m sous RD et voies communales et reprise de 130 branchements

1. ***CONDITIONS RELATIVES A LA PROCEDURE***

Candidatures à adresser ou déposer en mairie (adresse ci-dessus) avec l’ensemble des justificatifs visés aux articles 44 et 48 du décret n°2016-360 et notamment :

Situation juridique – références requises :

* Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) et habilitation du mandataire par ses co-traitants si nécessaire,
* Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat,
* Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Capacité économique et financière:

* Déclaration du candidat (DC2 ou équivalent) indiquant notamment le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices ;
* Déclaration appropriée de banques ;
* Attestations d’assurances RC et décennale.

Capacité technique :

* Moyens techniques de l’entreprise :
  + Présentation de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'entrepreneur disposera pour l'exécution de l'ouvrage,
* Moyens humains de l’entreprise :
  + Les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
  + Présentation des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle des responsables (directeur et conducteur de travaux) et des principaux exécutants (chef de chantier) pour les travaux envisagés,
  + Présentation sous forme d’un organigramme de l’ensemble des moyens qui seront affectés à l’opération.
* Références professionnelles :

Certificat d’habilitation « amiante » 1552 en référence au décret du 4 mai 2012 et à la norme NF X46-011 "Travaux de traitement de l'amiante - Modalités d'attribution et de suivi des certificats des entreprises" d'Août 2012

Attestation de formation nominative du personnel

Qualifications demandées : 341, 342, 5118, 5143 minimum du référentiel FNTP ou présentation d’une liste de travaux en cours d’exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années et de certificats de capacités détaillés et indiquant notamment le montant, la date et le destinataire.

1. ***SELECTION DES CANDIDATURES***

Capacité économique (20 %) :

* Chiffre d’affaires annuel supérieur à 3 000 000 €HT pour l’activité canalisateur

Capacité technique (80 %) :

* Moyens techniques et humains (20 %) de l’entreprise adaptés à la nature et à l’importance du chantier et appréciés au regard des éléments présentés (organigramme, CV…)
* Références professionnelles (60 %) appréciées au travers de la liste fournie en privilégiant les références qui sont les plus proches, en taille et en nature, de celles à réaliser au titre de la présente consultation

**Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 5**

1. ***MODALITES D’ENVOI ET DE REMISE DES CANDIDATURES***

Transmission papier

Candidature à adresser ou déposer en mairie de La Buissière (adresse ci-dessus)

Transmission électronique

Candidature à déposer sur la plateforme dématérialisée

<https://ok.marchespublicsaffiches.com>

1. ***Date ET heure limites de réception des CANDIDATUrES***

Jeudi 27 avril 2017 à 12 h.

1. ***Date D’ENVOI A LA PUBLICATION***

Vendredi 31 mars 2017

*Les modalités de dépôt électronique et les demandes de renseignements sont accessibles sur le profil acheteur* [*https://ok.marchespublicsaffiches.com*](https://ok.marchespublicsaffiches.com)